



COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER "Périphérie"

12 mars 2019

Conseillers de Quartier présents :

| Conseillers | <u>Présents</u> | <u>Absents</u> | <u>Absents excusés</u> | | | <u>Présents</u> | <u>Absents</u> | <u>Absents excusés</u> |
|----------------------|-----------------|----------------|----------------------------|--|-----------------|-----------------|----------------|----------------------------|
| BERUET Jean-Claude | <u>X</u> | | | | MOREAU René | <u>X</u> | | |
| BOUTET Francis | <u>X</u> | | | | PARICHE Pascale | | | <u>X</u> |
| CHAUSSARD Didier | <u>X</u> | | | | PIERRE Maurice | | <u>X</u> | |
| DELABROUILLE Nicolas | | | <u>X</u> | | ROBERT Benoit | | <u>X</u> | |
| DESHOULIERES Francis | <u>X</u> | | | | SERRE Daniel | <u>X</u> | | |
| DHUISME Claude | <u>X</u> | | | | TERRIER Josette | <u>X</u> | | |
| ECHARD André | <u>X</u> | | | | TERRIER Monique | <u>X</u> | | |
| GOUALIN Dominique | <u>X</u> | | | | VANEL Jack | <u>X</u> | | |
| INGELAERE Serge | | <u>X</u> | | | VINDREAU Joël | | <u>X</u> | |

Elus Présents : R. Plisson, F. Galzin, E. Meunier, F. Venon

| Question posée par les Conseillers de Quartier Périphérie | Réponse apportée par la Municipalité |
|---|--|
| <p>Suivi des sujets abordés lors du dernier CDQ à l'aide du Compte-rendu.</p> | <p>Route d'Orléans – lotissement 36 lots en accession – entre 500 et 900 m2 - Le terrain sera propre en juin prochain.</p> <p>Chemin de Gabereau : Lors d'une récente visite du préfet, il a pu être constaté des constructions sauvages (8 familles se sont installées) sur des terrains figurant au périmètre du cône de vue sur la Loire. Mise en œuvre de la procédure par le Préfet à compter du 20 mars 2019.</p> <p>Rampe du Chastaing : l'installation s'effectuera prochainement</p> <p>Piste cyclable avenue du Gâtinais jusqu'à Super U : la subvention du département a été obtenue, les travaux vont pouvoir commencer (été ou septembre 2019) une jonction avec le collège J. Joudiou sera intégrée.</p> |
| <p>La question qui revient chez nos voisins, leurs enfants grandissant et devant poursuivre leurs études vers Tours ou Paris, est le développement des transports en commun permettant un accès soit au tram à St Jean de Braye, soit aux gares de Fleury ou Orléans.</p> | <p>La Région doit étudier un nouveau projet de train à hydrogène, nouvelle technologie. Un dossier mobilité vient d'être ouvert par la CCL, piloté par la Région. Il s'agit d'étudier les possibilités de relais jusqu'à Châteauneuf sur Loire pour les communes de la communauté de communes et création de transport en commun rapide à destination d'Orléans, de la Source (établissements d'enseignements, CHR etc.) 2 aller et retour en journée pour répondre aux diverses demandes lycéens et autres usagers. Des bus à la demande sont actuellement proposés.</p> |
| <p>Maintenant que le mur du parc va être ouvert au niveau du feu rouge de la route de Fay, est-il prévu de mettre en place un éclairage entre cette ouverture et la mairie afin de faciliter les déplacements nocturnes ?</p> | <p>S'agissant d'un espace naturel, Mme Galzin apporte une réponse négative.</p> |
| <p>Où en est-on des travaux de la piscine ? Y-a-t-il un espoir de les voir réalisés pour la rentrée de septembre 2019 ?</p> | <p>La démolition est commencée depuis novembre. La réouverture est prévue début 2020. Mme Galzin précise que deux bassins seront en inox (un extérieur et un intérieur) le second intérieur sera carrelé.</p> |
| <p>Venelles : point d'avancement au 01/03/2019.</p> | <p>Une réunion est prévue avec l'association des Amis du Musée à laquelle deux représentants des quartiers seront conviés pour la dénomination des venelles. Les représentants du quartier souhaitent trouver une solution pérenne pour la</p> |

| Question posée par les Conseillers de Quartier Périphérie | Réponse apportée par la Municipalité |
|---|---|
| | continuité du sentier à l'âne entre la rue du Mont aux Prêtres et la rue Creuse, même si celle-ci ne correspond pas rigoureusement au tracé initial. |
| Point sur la fibre optique, connexion au réseau, SFR oui, et pour les autres Opérateurs ? Calendrier s'il existe. | Arrivée d'un deuxième opérateur –Orange- en juin prochain |
| Place du Port : C'est une belle réalisation, toutefois le revêtement se termine au droit de la place côté ouest, ce qui nuit à l'esthétique. Une prolongation serait la bienvenue. | Effectivement, un complément de trottoir a fait l'objet d'un avenant qui sera réalisé en avril. La question est complétée par la restauration d'un des piliers en ciment peu esthétique, serait-il possible de l'améliorer –peinture ou autre solution – M. Plisson fera le point. |
| Boulevard de Verdun, l'installation d'un ou deux bancs serait utile pour les personnes âgées qui peinent à effectuer le parcours d'une seule traite. | Cette proposition est retenue. Leur emplacement sera étudié en tenant compte de l'avis des riverains. |
| Quelques travaux de maçonnerie seraient nécessaires au Chastaing (bassin à consolider,....) | La question est complétée : Il s'agit de reprise de ciment sur le bassin du haut qui éviterait des ravinements. Travaux qui pourraient être effectués par les services techniques. |
| Stationnement sur les trottoirs : ça ne s'améliore pas ou peu. | Mme Galzin précise qu'une autorisation a été donnée temporairement aux éducateurs de l'IME le temps des travaux du centre-ville, lesquels devraient s'achever plus rapidement que prévu. |
| <p>Problème d'accès rue du grenier au sel / rue du Chastaing</p> <p>virage dangereux sans visibilité (solution : mettre en sens unique la rue du grenier à sel dans le sens rue st nicolas / rue du Chastaing. De plus une circulation importante aux heures de pointes, passage des véhicules allant vers l'est. Demande des mariniers que la voie du quai Penthievre soit réservée aux riverains et utilisateurs de la cale (sans issue).</p> | Un sens unique descendant pourrait être étudié avec l'avis des riverains |

| Question posée par les Conseillers de Quartier Périphérie | Réponse apportée par la Municipalité |
|--|---|
| <p>Problème de mise en valeur de la plaque « Promenade Maurice Genevoix » au bout de la vallée collon au fond de l'espace. Il en est de même à la promenade du bus face à la cale.</p> | <p>Leur restauration sera confiée à L'association Henri Bouillant spécialisée dans ce domaine et ayant déjà réalisé pour la commune des plaques de cocher (rue Bonne Dame par exemple)</p> |
| <p>Questions diverses :</p> | <p>Composteurs entre les 32 et 32bis rue du Morvan. M. Plisson contactera le Sictom pour leur entretien.</p> <p>Signalement d'inondations en sous-sol de la résidence des 3 Rois, eaux pluviales semble-t'il,</p> <p>Rue des Moussières, la chaussée est actuellement non carrossable voire dangereuse pour les riverains – ornières limites excavations- La société Eiffage est la seule interlocutrice de la Mairie. Les travaux devraient s'achever en juin.</p> <p>Revoir la signalisation du sens unique de la Rue de la Fraternité invisible pour les véhicules tournant à droite depuis la rue de M. Genevoix</p> <p>Permanence de l'OTI dans le kiosque, place du Port.</p> |
| <p>Mme Galzin annonce :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunion avec la Gendarmerie : Actuellement des contrôles de vitesse sont assurés par les gendarmes entre 50 et 70 kms, les conducteurs sont mis en garde. Des actions de prévention avant la mise place d'interdiction de stationnement en contre sens entre la rue St Nicolas et la nouvelle halle, entre la Maison de la presse et la Capitainerie. • Le Sictom procède au marquage des poubelles jaunes (puce) Il s'agirait d'une mesure statistique. Mme Venon sollicite des informations quant au traitement des bouteilles plastiques compactées. Celles-ci n'ont pas de traitement de tri spécifique. • Le Préfet a signé l'arrêté de construction du lycée. La Région annonce son ouverture en septembre 2022. Les travaux de l'échangeur devraient se terminer mi-juillet. Mme Galzin fait état de diverses incivilités et d'infractions graves. Une surveillance toute particulière sera assurée rue de la Blondelière par l'installation de caméra de chasse. <p>Les travaux sur le pont de châteauneuf sur Loire dureront plusieurs mois. Seuls les véhicules légers pourront passer compte tenu des échafaudages. Des panneaux informant les poids lourds sont en place.</p> | |